



REGLEMENT F-dayrun – Dimanche 17 mars 2024

Article 1 : La F-day run aura lieu le dimanche 17 mars 2024, ouverte à toutes les personnes licenciées ou non licenciées. Les participantes et participants courent sous leur propre et exclusive responsabilité.

Article 2 : Les coureurs du 5kms, du 10kms, du Relais mixte (2x5kms) et les kids 2 courses 1.5km et 2,5km , licenciés en course à pied (hors stade) : FFA (Fédération Française d’Athlétisme) devront fournir la photocopie de leur licence.

Les non licenciés devront fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou de l’athlétisme en compétition », datant de moins d’un an le jour de la manifestation.

Article 3 : Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol pouvant survenir dans les locaux occupés.

Article 4 : Le retrait des dossards s’effectuera au STADE ROLAND BELLEGUEULE, rue Au Bois, 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE le dimanche 17 mars 2024 à compter de 8h00 jusque 9h30.

Il vous sera remis également à chaque participant, un cadeau « surprise ».

Article 5 : Départ et arrivée sur le site du STADE ROLAND BELLEGUEULE, rue Au Bois, 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Article 6 : INSCRIPTIONS : par internet **UNIQUEMENT** sur le site Njuko, (sauf les mini-kids et PMR) via les sites internet fdayrun.com et chronopale.fr, jusqu’au vendredi 15 mars 2024 minuit.

Les TARIFS indiqués sont y compris les frais de gestion Njuko de 1 euro.

- Course des 10 Kms : 9 € Individuel (uniquement pour les femmes) cadettes, juniors F, Séniors F, Masters F [Année de naissance 2008 et avant]
- Course des 5 kms : 7€ individuel (uniquement pour les femmes) Minimes F, Cadettes, Juniors F, Séniors F, Masters F [Année de naissance 2010 et avant]
- Course en Relais (2 x 5 kms) : 5€ par relayeurs (en duo) 2 types de relais possibles : femme/femme et femme/homme. A partir de la catégorie minime [Année de naissance 2010 et avant]
- Courses Kids : GRATUIT Poussins (Poussines) 1500m ; [Année de naissance 2013 à 2014]
- Courses Kids : GRATUIT Benjamins (Benjamines) 2500m ; [Année de naissance 2011 à 2012]
- Course mini-Kids (800m) : GRATUIT (sans classement) Eveil athlétisme filles et garçons [Année de naissance 2015 à 2017]
- Randonnée pédestre et Marche Nordique (homme + femme) : environ 9km avec ou sans bâtons ; 6€ (non chronométrée et sans classement)
- Course PMR (400m) : GRATUIT (sans classement pour les personnes à mobilité réduite, hommes et femmes)

ATTENTION : les différentes courses sont limitées en fonction des tranches d’âges

Inscriptions sur place possible UNIQUEMENT pour les courses Mini-Kids (1.5kms et 2.5kms) et Kids (800m)

L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment.

Article 7 : Annulation de l'épreuve : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (Conditions climatiques exceptionnelles, avis d'alerte orange de la sous-préfecture, état d'urgence...).

L'organisation procédera au remboursement des inscriptions, déduction faite des frais bancaires.

Article 8 : Annulation d'un compétiteur à l'épreuve : En raison des frais engendrés par toute annulation, il n'y aura pas de remboursement en cas de forfait. En cas de non-participation, le propriétaire du dossard ne pourra en aucun cas rétrocéder ce dernier à une tierce personne. Si le cas est avéré il sera tenu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Article 9 : Horaires et distances des épreuves de course jeunes : 9h15 pour les Mini-Kids (800m), 9h25 pour les Kids (1500m) et 9h40 pour les Kids (2500m)

Pour la Randonnée pédestre et Marche nordique départ 9h00 pour environ 9km.

Article 10 : Horaire et distance des épreuves de 10kms – 5 kms et Relais : 10h00 / PMR : 10h10

Article 11 : Sur le 5 et le 10 Kms : un bouquet (à l'issue de la course) et un trophée aux 3 premières Scratch et récompenses aux 3 premières Minimes, Cadettes, Juniors, Séniors/Espoirs et aux 3 premières Masters (tout âge confondu)

Sur le Relais : un bouquet (à l'issue de la course) pour les 3 premières équipes (scratch) et récompenses aux 3 premières équipes relais Femme/Femme et relais Femme/Homme.

Pour les courses kids : les 3 premiers et 3 premières de chaque course seront récompensés à l'issue de celle-ci (trophée).

Mini-kids et kids auront une médaille de Finisher.

Les participants à la course PMR auront une médaille de Finisher.

Article 12 : L'épreuve est couverte par une assurance souscrite par les organisateurs (responsabilité civile).

Article 13 : La course des 10kms comprend 2 boucles de 5kms sur un parcours Nature (1/2 route-1/2 chemin).

Sur la course de 5kms, une seule boucle, comme sur la course Relais, chaque relayeur effectuera sa propre boucle de 5kms sur un parcours Nature (1/2 route-1/2 chemin)

La 1^{ère} relayeuse sera obligatoirement une féminine, la 2^{ème} relayeuse ou relayeur devra finir le tour du stade en compagnie de la 1^{ère} relayeuse et passer la ligne d'arrivée à deux.

Les Kids effectueront une boucle de 1.5km pour les 10-11ans et une boucle différente de 2.5km pour les 12-13 ans. Les mini-Kids feront 2 tours de stade en circuit fermé (non chronométré)

La randonnée pédestre et marche nordique se dérouleront sur un circuit d'environ 9kms, non chronométrée et sans classement. [ATTENTION : Les bâtons sont proscrits sur la piste]

Article 14 : Sécurité : elle sera assurée par La Croix Blanche, la Police Municipale, les bénévoles et les employés municipaux.

Article 15 : 1^{er} Podium à l'issue de la course (remise bouquets + prix pour les kids) et 2e Podium et remise des prix à 12h00 dans l'enceinte du STADE ROLAND BELLEGUEULE, rue Au Bois, 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE